# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-3-65 881441

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

**ÉDITION de la STATION de BORDEAUX** (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

*Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)*
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 54 de Mars 1965 — 1965-5

AVERTISSEMENTS

## I - ARBRES FRUITIERS -

Tavelure du Poirier : L'évolution de la végétation lente d'abord, s'accélère depuis quelques jours. Plusieurs variétés de Poiriers ont bien débourré.

Pour éviter des contaminations par les Ascospores ( le nombre des Périthèces mûrs devenant important) il serait utile d'appliquer un traitement, de préférence avec un produit Cuprique, sur toutes les variétés qui présentent des bourgeons bien ouverts.

INFORMATIONS

Anthonome du Pommier : Dans les vergers atteints l'an dernier, un traitement insecticide sur les variétés qui auront atteint le stade dit " Bourgeon blanc" préviendra les attaques de l'Anthonome.

Cloque du Prunier : (Maladie des Pochettes) Nous rappelons que la déformation des jeunes fruits pourra être évitée par un traitement avec une spécialité Organo-cuprique ou Organique employée entre le débourrement et le stade du Bouton blanc.

Maladie criblée - Monilia - Gnomonia du cerisier : Utiliser un produit Cuprique ou une Bouillie Sulfocalcique, avant la floraison, puis après la chute des pétales.

## II - COLZA -

Charançons des tiges : Le temps doux de ces derniers jours a favorisé la sortie des insectes qui attaquent les Colza au début du développement des tiges.

En conséquence, un traitement devrait être envisagé dans les champs où les plants ont atteint le stade indiqué ci-dessus. Pour les autres, attendre l'apparition de ce même stade.

## III - PRODUITS PESTICIDES -

Nous demandons à nos abonnés de bien vouloir noter une rectification à apporter à la liste des produits pesticides homologués en 1965 :

Doryphore de la Pomme de terre : Poudrage : CARBARYL au lieu de 100 grM.A./Ha.
il faut lire . . . . . . . . 1.000 grM.A./Ha.

Bordeaux, le 18 Mars 1965

Le Contrôleur chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX